



maison de l'emploi
du Blaisois



(tout le monde
s'y retrouve)

LES SENIORS

Etude réalisée par l'AFPA à partir d'une commande de la Maison de l'Emploi du Blaisois. Nov 08.

I « La France lanterne rouge. »

Malgré un large consensus, l'activité des séniors peine à décoller en France. Faute de stratégie globale mais aussi à cause de blocages structurels. Le plan LARCHER se vend mal malgré les efforts de la CNAV ! Selon la Halde, l'âge est même le 1^{er} facteur de discrimination devant les origines et le genre.

Rares sont les entreprises qui se donnent les moyens d'embaucher ou de garder ces salariés. Selon l'ANDRH seules 8% ont mis en place une politique sénior et 16% agissent via une politique globale axée par exemple sur l'ergonomie des postes. 53% des dirigeants de PME ne se soucient pas de la gestion des âges. Eux-mêmes seront 800 à 900 000 à atteindre l'âge de la retraite d'ici 15 ans !

Chiffres taux emploi séniors

France : 38.3%
Suède : 70%
Royaume Uni : 57.4%
Moyenne UE 15 : 45.3%
Objectifs : 50% en 2010

II « Seul un français sur 4 est encore en emploi à 60 ans, l'âge légal de départ à la Retraite »

Selon l'étude de la Dares Emploi et chômage des 54-60 ans en 2007.

Le taux d'activité décroît très rapidement avec l'âge dès 54 ans. Alors que 85% des personnes sont actives à 53 ans, 44% le sont à 59 ans, et seulement une sur quatre est encore présente sur le marché du travail à 60 ans. Détails.

Le taux d'activité des hommes âgés de 50 à 59 ans est resté stable depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, tandis que l'activité féminine a progressé régulièrement.

L'activité entre 60 et 64 ans reste rare, mais est en légère augmentation depuis 2001. Avec l'accélération générale de l'emploi, les taux d'emploi des séniors ont augmenté au cours des années 2006 et 2007, une fois neutralisé l'effet de la structure par âge.

Les Préretraités un acquis social : 39% des salariés Hommes de l'industrie passent par la préretraite avant de prendre leur retraite effective. Automobile encore plus 53% !!!



maison de l'emploi
du Blaisois



(tout le monde
s'y retrouve)

III « Observations contradictoires »

Plus de 120 accord de branches permettent des départs précoces (rapport IGF et IGAS) entre 80 et 100 000 « salariés poussés dehors »

« Fin 2007, près d'un homme sur cinq et d'une femme sur dix âgés de 55 à 59 ans bénéficient d'une mesure publique de cessation anticipée d'activité » souligne la Dares. Ces retraits précoces d'activité concernent plus fréquemment les professions les moins qualifiées et les salariés du privé ou des entreprises publiques, que ceux de la fonction publique ou les indépendants, précise-t-elle dans son étude.

Hervé Lebras, démographe, Directeur des études à l'Ecole en Sciences Sociale

**Notre pays a l'âge de départ à la retraite le plus jeune avec la Belgique et la Corée :
58 ans (contre 63.5 ans en Suède)**

80% des salariés veulent partir à la retraite & 40% des cadres

Causes : obsolescence des compétences et pénibilité + dégradation des conditions de travail.

1 manoeuvre a une espérance de vie de 16 ans à 60 ans contre 23 ans pour un cadre

QUELQUES CHIFFRES LOCAUX

- 1- Blois : 1319 DE Séniors plus de 50 ans (cat. 1.2.3) + 0.85% en 1 an
- 2- Le Loir et cher a une part de Séniors plus importantes dans la demande d'emploi de catégorie 1 que la moyenne régionale (17.11% contre 16.08%)
- 3- Loir et cher : une ancienneté importante 47.5% des DE Séniors sont au chômage depuis plus d'un an contre 44.7% en Région Centre.
- 4- Moins de Séniors qualifiés de niveau supérieur ou égal au niveau BAC, 23.18% en Région Centre contre 20.24% en Loir et Cher.

PROPOSITIONS – BONNES PRATIQUES – PROJET DE LOI

- 1- Pénalité 1% masse salariale si pas d'accord relatif à l'emploi des Séniors
- 2- Faire émerger des dispositifs pour prévenir l'usure
- 3- Evolutions professionnelles possibles (HALDES) dans le cadre des accords sur la gestion de la diversité des âges, signé en 2007.
- 4- Modèle finlandais : une stratégie globale articulant emploi, retraite et santé.

ACTIONS EN COURS

- ✓ Maintien et requalification dans l'emploi piloté par la CGPME 41 :
 - Diagnostic Agefos PME,
 - traitement des questionnaires avec l'ARACT,
 - création d'un mini-guide des outils et des bonnes pratiques financé par l'Etat et la Maison de l'Emploi
- ✓ Après l'étude, interviewer des Séniors et des entreprises locales dans le but de proposer une action d'accompagnement dans l'emploi des séniors demandeurs d'emploi.